

Chroniques

A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

Expositions : Des documents, très suggestifs, sur la Révolution à Marseille ont été présentés, en novembre 1956, par M. Guiral, aux étudiants de la Faculté des Lettres et à certains élèves du Lycée Mignet d'Aix. Cette manifestation de grand intérêt a été rendue possible par l'obligeance de Messieurs Billioud et Villard.

De même, en décembre 1956 et janvier 1957, ont été exposées de très belles photographies de sculptures françaises des XI^e, XII^e, et XIII^e siècles, œuvres de M. le docteur Claustre de Marseille. Elles étaient réunies autour d'un thème iconographique : « la représentation de l'esprit du mal » : chapiteaux de Saint Benoit sur Loire et des petites églises pyrénéennes ; grand tympan du Jugement dernier à la façade de Sainte Foy de Conques, dont les détails représentant les peines infernales étaient présentés en agrandissement ; sculptures de Saint Aignan sur Cher, des églises provençales, de la cathédrale de Bourges. Ces documents permettaient d'observer certains aspects du sentiment religieux à l'époque féodale ; et aussi de suivre les évolutions des formes, d'établir d'utiles comparaisons entre les créations plastiques de Provence et celles d'autres provinces. La collection du docteur Claustre est très riche et s'accroît constamment ; il a bien voulu la mettre à la disposition de la section d'histoire de l'Université d'Aix : ce qui permet de prévoir d'autres présentations de ces magnifiques images.

Travaux d'étudiants : Plusieurs étudiants de la Faculté des Lettres d'Aix ont entrepris, sous la direction de M. Duby, des recherches qui intéressent l'histoire du Moyen Age provençal. Signalons en particulier : une enquête sur la réforme grégorienne, menée simultanément dans l'est et l'ouest de la Provence ; une étude sur l'iconographie religieuse dans la peinture provençale au XV^e siècle ; des recherches sur la structure d'une seigneurie de Haute-Provence, celle de la Dame de Caussoles, d'après un inventaire du XIV^e siècle ; l'étude des institutions municipales de Nice au XV^e siècle. Les historiens provençaux qui seraient intéressés par ces recherches, ou qui pourraient apporter à ces chercheurs des indications utiles, peuvent se mettre en rapport avec leur directeur d'études, M. Duby à la Faculté des Lettres d'Aix.

Colloque d'histoire religieuse : Il aura lieu les 22 et 23 mars à la Faculté des Lettres, sous la présidence de MM. A. Latreille, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, et E. G. Léonard, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études. Les communications qui seront présentées intéresseront l'histoire du Moyen Age et l'histoire moderne.

DANS LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : les BOUCHES-du-RHÔNE

Transfert des Archives du dépôt annexe d'Aix-en-Provence dans le local de l'ancienne bibliothèque universitaire : L'important dépôt annexe des Archives départementales des Bouches-du-Rhône était, depuis sa constitution en 1883, installé dans les combles du Palais de Justice d'Aix. Ce local n'offrait pas toutes les garanties de sécurité nécessaires à la conservation (risques d'incendie notamment) et se prêtait mal à la consultation des documents. Depuis plusieurs années, il était question de remédier à cette organisation imparfaite ; la surélévation du Palais rendit ce problème particulièrement urgent. M. le Recteur et MM. les doyens des Facultés de Droit et des Lettres ont bien voulu accueillir les Archives dans les locaux de l'ancienne bibliothèque universitaire (rue Gaston de Saporta). Grâce au concours et à l'aide matérielle de la direction des Archives de France, de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, de l'Académie et de la Cour d'Appel, les opérations de transfert ont pu commencer à la fin du mois de décembre 1956 et le dépôt sera sans doute entièrement déménagé à la fin de Janvier 1957 et tout à fait utilisable dans les prochains mois. La communication des documents dans des salles bien éclairées et chauffées sera grandement facilitée. Souhaitons que cette nouvelle organisation resserre encore davantage les liens d'amitié et de collaboration qui unissent l'Université d'Aix et les Archives des Bouches-du-Rhône. Nous rappelons que le dépôt d'Aix (3 km environ) renferme les archives du Parlement de Provence, des Sénéchaussées d'Aix et d'Arles et des juridictions inférieures ; les Notaires et l'Etat civil de l'arrondissement d'Aix et les versements judiciaires modernes. Ceux qui désireraient de plus amples détails peuvent se reporter au 2ème volume des Fonds des Archives des Bouches-du-Rhône (dépôt annexe d'Aix). 1ère partie, parue en 1939 et 2ème partie, en 1954, Marseille, Arch. des B.-d.-Rh., 2 vol. in-8°, 196 et 186 p. R. Busquet et A. Roux, chargé actuellement de ce dépôt, y donnent toutes les indications nécessaires pour la connaissance et l'utilisation de ces fonds de première importance.

E. B.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAR

Acquisitions récentes : 1°) *Fonds Castinel* : Ce fonds est le don d'un érudit marseillais spécialiste de bibliographie régionale et amateur d'histoire locale. Il comprend notamment 23 cartons de fiches bibliographiques concernant le Var, classées par matières, noms de lieux, noms de personnes ; 1000 livres et brochures sur le Var ; 7 cahiers de notes sur le Var ; 1 carton de lettres autographes de personnages varois.

2°) *Archives notariales* : Ont été déposées les minutes XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles des études d'Aups (585 vol.), Entrecasteaux (205 vol.), Saint-Maximin (715 vol.), Saint-Cyr-La-Cadière (200 vol., versement partiel), Saint-Tropez (200 vol. versement partiel).

3°) *Etat civil* : Les greffes de Draguignan et Toulon ont versé leurs registres jusqu'à 1850.

4°) *Archives communales antérieures à 1815* déposées aux Archives du Var : Draguignan, Barjols, Flassans, Pierrefeu, La Roquebrussanne, Solliès-Pont.

J. I.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES

Principaux accroissements et enrichissements depuis 1945.

I. — REMISES D'ARCHIVES FAITES PAR L'ITALIE

L'article 7 du traité de paix avec l'Italie prévoit, dans son article 7, que « le gouvernement italien s'engage à remettre au gouvernement français toutes les archives historiques et administratives antérieures à 1860 qui se rapportent au territoire cédé à la France par le traité du 24 mars 1860 et la convention du 23 août 1860 ». Il s'agit des archives de la Savoie et du Comté de Nice. Une commission franco-italienne d'experts chargée de l'application de cet article s'est réunie à Turin au mois de mai 1949. Les discussions se sont déroulées dans un esprit de compréhension et d'amitié. Dans certains cas, et compte tenu de l'intérêt que pouvaient présenter quelques documents pour l'histoire générale des États placés sous la souveraineté de la Maison de Savoie, il a été admis que des pièces d'archives pourraient être laissées à l'Italie, celle-ci devant nous remettre un microfilm exécuté par ses soins. Les conversations d'experts ont abouti à la conclusion du protocole du 31 mai 1949 converti en accord entre les deux gouvernements par échange de lettres entre le ministre français des Affaires Étrangères et l'ambassadeur d'Italie à Paris le 1er août 1949.

Les Archives des Alpes-Maritimes se sont donc accrues d'un ensemble de fonds dont voici un état sommaire :

A) **En original** : 1°) Le fond *Citta e Contado di Nizza*, l'une des séries provinciales des Archives de Cour de Turin, où figurent les documents généraux et locaux relatifs au Comté de Nice. On jugera de l'importance de cette série quand on saura que les actes traitant de la dédition de Nice à la Savoie et des négociations subséquentes y figurent, ainsi que les archives du Comté de Beuil confisquées après la condamnation d'Annibal Grimaldi en 1621. 2°) *Les annexes de ce fond* : Droit de Villefranche ; port de Lympia ; port de Villefranche (un assez grand nombre d'articles en microfilms) ; saluts maritimes ; fleuve du Var (affaires de frontière et négociations du traité franco-sarde de 1760). 3°) Dossiers relatifs à *l'évêché et au clergé régulier de Nice*. 4°) Fonds *Paesi per A e B*, série classée par ordre alphabétique des noms de lieux et comprenant des documents sur les communes, dont certains, assez récents, datent du XIX^e siècle. 5°) *Province de Nice et Oneglia*, pour ce qui concerne Nice. 6°) *Rapports des intendants du XVIII^e siècle*. 7°) *Matières économiques ; routes et ponts*. 8°) *Matières de commerce ; Consulat de la Mer de Nice*. 9°) *Archives de la Chambre des Comptes* : châtellenie de Nice et comptes des receveurs particuliers de Nice (1389-1569), des gouverneurs du comté, du Sénat, des fortifications, des garnisons, des fournisseurs en vivres, des garde-magasins du commerce de Nice et Villefranche, des fermiers du droit de Villefranche. Comptes des receveurs de Levens, Puget, St Etienne, Tende, Sospel et val de Lantosque, gabelle du vin de Nice.

B) **En microfilm**. 1°) *Gabelle du sel du Piémont et de Nice*. 2°) *Consuls étrangers*. 3°) *Dossiers relatifs au Sénat de Nice*. 4°) *Impôt ou « tasso » du Piémont et Comté de Nice*. 5°) *Correspondance des princes de la maison de Savoie relative à Nice*. 6°) *Lettere particolari*, ou correspondance des hauts fonctionnaires, tels que gouverneurs, intendants. 7°) Archives de la Chambre des Comptes : Comptes de la gabelle du sel de Nice et des galères de Villefranche.

D'autre part, l'annexe XIV, paragraphe I du traité de paix a décidé que l'Italie doit nous remettre toutes les archives et tous les documents appropriés d'ordre administratif ou d'intérêt historique concernant les territoires cédés à la France en vertu du traité. Le Ministère des Affaires Etrangères m'avait désigné pour régler cette question du côté français. Après plusieurs rencontres avec M. le préfet De Dominicis, inspecteur général du Ministère de l'Intérieur italien, président de la Commission italienne des experts civils pour les questions relatives aux nouvelles frontières occidentales, un accord a été signé à Rome le 6 octobre 1954. Il porte sur une importante quantité d'archives sous forme d'original, de copie ou de microfilm intéressant plusieurs services administratifs. Nous retiendrons, en ce qui concerne l'accroissement des fonds des Archives départementales, les pièces suivantes. *En original* : Registres de l'insinuation de Tende et de La Brigue contenant, suivant la législation propre aux Etats sardes, le texte intégral des actes passés par les notaires de Tende et de La Brigue, de 1610 à 1816 ; minutes des notaires de Tende et de La Brigue de 1815 à 1940, remises par l'Archivio notarile de Coni. *En microfilm* : 21 rouleaux de documents historiques concernant les communes de Tende et de La Brigue conservés aux Archives d'Etat de Turin, dont les originaux ne pouvaient nous être remis, car ils font partie d'un ensemble intéressant également des localités piémontaises.

II. — VERSEMENTS NOTARIAUX

Nos fonds notariaux déjà riches se sont considérablement accrus ces dernières années. Nous possédons maintenant toutes les minutes anciennes des notaires de Grasse. En 1929, l'étude Costa avait fait un très important dépôt remontant à l'année 1520. Les deux autres notaires, M^{es} Bérard et Crépeaux ont accepté, dans le courant de l'année 1948, de remettre leurs anciennes minutes. C'est un enrichissement appréciable, surtout en ce qui concerne l'étude Bérard. Cette dernière renferme une admirable collection de minutes depuis le XIV^e siècle : le premier cahier est de l'année 1309 ; ce sont les plus anciennes archives notariales du département. Autres versements : étude Rastoin, de Nice, remonte à l'année 1502. En 1947 nous avons acquis, du Comte d'Adhémar de Panat, 11 registres très notaires Curti, Jean et Pierre Suche, de Vence, allant de l'année 1497 à 1580, qui complètent le versement important précédemment fait par l'étude du notaire de Vence.

Etude Cassini, de Levens, depuis 1573. — Etude G....., de Roquebillière, depuis 1646. — Etude Ciaudo, de Saint-Sauveur, depuis 1715. — Etude Bouteiller, de Mougins, depuis 1550. — Etude Aubriot, de Sospel, depuis 1490. — Etude Ouvrier, de Valbonne, depuis 1578. — Etude Baillet, de l'Escarène, depuis 1647. — Etude Lecat, de Cagnes, depuis 1572.

III. — DÉPÔTS D'ARCHIVES COMMUNALES

Saint-Martin-Vésubie. — Cette commune avait déjà déposé ses archives anciennes, mais elle avait conservé sur place un certain nombre de pièces importantes, dont un bel ensemble de chartes sur parchemin du XIV^e au XVI^e siècle. Ces pièces m'ont été remises en 1947 : 34 chartes sur parchemin contenant les droits, privilèges et règlements fondamentaux de la commune reliées en album, allant de l'an 1311 à l'an 1576 ; un registre contenant la transcription moderne de ces chartes ; un registre des habitants et possédant

biens au lieu de St Martin du XV^e siècle ; des lettres patentes de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, confirmant les droits de la commune sur ses bois et pâturages avec un beau sceau (1598) et des lettres de la Chambre des Comptes de Turin sur le même objet (1599) ; un registre des actes judiciaires reçus par le notaire Pierre-Louis Matteudi (1786-1816) ; un registre de reconnaissances de Cens et services fonciers en faveur de la commanderie de Notre-Dame de Fenestre (1476-1478) ; des pièces relatives à des travaux faits à l'église paroissiale (1752-1758).

Guillaumes. — Délibérations, depuis 1546. Comptes, depuis 1497. Registres paroissiaux, depuis 1654. Ville frontière, française jusqu'en 1760, cédée au royaume de Sardaigne par le traité du 24 mars 1760. *Péone*. — Chartes, dont la plus ancienne est de 1291. Délibérations depuis 1720. Cadastres des XVII^e et XVIII^e siècles. *Levens*. — Délibérations depuis 1618. Budgets et comptes depuis 1659. Nombreux documents relatifs au fief de Levens, aux procès avec les Grimaldi, seigneurs du lieu et aux franchises communales depuis le XV^e siècle. *Valbonne*. — Délibérations depuis 1549. Comptes depuis 1558. Registres paroissiaux depuis 1608. Ont été également versées et sont en cours de classement les archives de Gorbie, Sainte-Agnès, Falicon, Roure, Tourrette-Levens, Châteauneuf de Contes et Saint-Laurent du Var.

IV. — DONS DE TRAVAUX ET NOTES D'ÉRUDITS

M. Georges Blondeau, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Dijon, qui avait pris sa retraite à Nice, a légué aux Archives l'ensemble de ses notes et manuscrits : dossiers généalogiques sur des familles de Nice et des environs, en tout 105 dossiers établis avec beaucoup de soin d'après les documents originaux ; notes sur l'histoire de la Révolution dans le Comté de Nice et notamment sur l'émigration (relevé des émigrés classés par catégories sociales, nobles, clergé, négociants, etc., avec des renseignements sur la famille de chacun).

M. Hubert Dhomez, ancien Bibliothécaire de Cannes, dont les travaux historiques et littéraires sur notre région sont très justement appréciés, décédé le 31 janvier 1954, a légué aux Archives des Alpes-Maritimes l'ensemble de ses manuscrits, de ses collections photographiques intéressant le département et sa riche bibliothèque d'ouvrage relatifs à la Provence. Les manuscrits comprennent ses travaux d'histoire régionale portant sur les matières suivantes : Notre-Dame de Mougins ; les pénitents blancs du diocèse de Grasse ; l'art religieux niçois ; Cannes et les Cent-Jours ; Cannes et ses environs, visites pastorales ; Cannes et Iérins ; localités diverses de la région de Grasse et de Cannes ; Grasse, etc. De plus nous avons les manuscrits de nombreux articles, causeries à la radio, essais divers. Les imprimés comprennent ses articles parus dans *Le Petit Nicois* de 1923 à 1931 et dans divers journaux et publications. Quant à la bibliothèque provençale, c'est un fonds très riche de 963 volumes, dont plusieurs rares, et qui concerne non seulement le département des Alpes-Maritimes, mais encore l'ensemble de la Provence.

V. — **DIVERS**. Nous avons acquis un gros registre manuscrit relié en parchemin contenant copie des lettres adressées d'octobre 1783 à mars 1788 par un commerçant de Menton. Ce négociant était un commissionnaire en rapport avec la majeure partie de l'Europe : dans le Nord, Copenhague, Amsterdam ; en Allemagne, Hambourg, Lubeck, Cologne, Leipzig, Brême

etc. ; dans l'Europe orientale, Varsovie, Dantzig ; en Italie, Livourne, Gênes, Port Maurice, Finale, etc. ; en France, Marseille, Paris, Strasbourg, Lyon, etc. Il exportait les produits du pays, citrons, limons, huile, et importait les articles alimentaires ou autres introuvables sur place.

Le Général Goudot, Délégué départemental de l'Entr'aide française, a bien voulu nous remettre le journal quotidien qu'il avait fait tenir par ses services du 26 mai au 30 juin 1944 et du 12 juillet au 31 août 1944. Ce journal relate au jour le jour et heure par heure tous les faits de guerre pour l'ensemble du département et contient des détails et renseignements statistiques précis relatifs aux bombardements, à la Libération, etc.

Nous avons reçu les archives du Comité départemental de Libération (1944-1947) comprenant essentiellement les procès-verbaux des délibérations, les motions, circulaires, pièces diverses, la commission d'épuration, les dossiers des communes, la correspondance et les fiches individuelles des personnes suspectes ou poursuivies.

Les archives du Conseil départemental (mars 1943-mai 1944) nous ont également été versées : sessions, fonctions dévolues aux conseillers, etc.

E. H.

FÉDÉRATION HISTORIQUE DU LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN ET DU ROUSSILLON

XXVII^e et XXVIII^e Congrès (Perpignan-Saint-Gilles 1953-1954) Montpellier
1956. Vente au siège de la Fédération, 40, rue Proudhon Montpellier.

Sous ce titre vient de paraître un important recueil de 141 pages renfermant diverses communications présentées aux Congrès de Perpignan et Saint-Gilles. Nous rappelons que le Congrès d'Arles-Saint-Gilles a été un congrès commun à nos deux Fédérations et que diverses communications présentées à ce Congrès ont été déjà publiées dans notre revue. En son temps nous avons regretté que des difficultés financières ne permettent pas l'impression *in extenso* des actes de ce Congrès dans une publication commune à nos deux Fédérations ; nos regrets font place maintenant au plaisir que nous avons à annoncer ce recueil qui comble en partie cette lacune. En voici le sommaire :

Préhistoire, Histoire ancienne, Archéologie :

R. ARIS. — *Cimetières chrétiens d'Agde.*

J. BRUNEL. — *A propos d'une plaque gravée du musée de Saint-Rémy : L'Amour dépouillant ses armes* (hypothèse d'une influence étrusque).

M. GOURON. — *L'Atelier du sculpteur Petrus Brunus de Saint-Gilles à Saint-Guilhem-le-Désert.*

H. GUITER. — *Un substrat méditerranéen* (linguistique : ce substrat ethnique expliquerait la localisation méditerranéenne de la sonorisation de la vélaire initiale).

H. ROLLAND. — *Monnaies de la République romaine trouvées en Gaule.*

- A. SASSIER. — *Problèmes posés par la sculpture paléo-chrétienne et préromane en Languedoc Méditerranéen-Roussillon* (Survie du relief, influences étrangères).

Moyen-Age :

- J. COMBES. — *Une famille de négociants quercynols à Montpellier et à Marseille au XIII^e siècle.*
- A. DUPONT. — *Les Comtes de Toulouse et la Provence (fin du X^e, milieu du XIII^e siècle).*
- A. GOURON. — *Le Ban et l'Arrière-Ban d'après les sources languedociennes.*
- Docteur J. PICHEIRE. — *Le Livre de Clavaria d'Agde (1360).*
- F. UDINA-MARTORELL. — *Les anciennes archives comtales de Barcelone.*

Temps modernes et contemporains :

- E. APPOLIS. — *Les Assiettes diocésaines en Languedoc au XVIII^e siècle.* Essai de synthèse.
- L. IRISSOU. — *Notes sur les prix des principales denrées à Montpellier, de 1574 à 1674.*
- D. LIGOU et R. GRANIER. — *Une filière d'émigration vers l'Espagne pendant l'hiver 1791-1792.*

La longueur de ces divers articles est variable (de 4 à 25 pages). Certains intéressent uniquement l'histoire du Languedoc, mais d'autres débordent largement sur l'histoire provençale; et, sans vouloir être complet, nous signalons tout particulièrement à l'attention des lecteurs de notre revue régionale les plus importants de ces derniers.

M. Rcland dresse avec carte à l'appui un utile inventaire des trouvailles de monnaies de la République Romaine en Gaule (non exhaustif, car de nombreux dépôts découverts n'ont pas été publiés). Il en tire des conclusions intéressantes sur la progression de la circulation du monnayage romain; avant les conquêtes de César, le denier romain n'apparaît guère que le long de la vallée du Rhône (campagne de Provence) et en Languedoc (diffusion par Narbonne). Après César, limité un moment par le cours de la Loire, il se répand ensuite dans tout le pays avec la pacification sous l'Empire.

M. Gouron attribue à l'atelier du sculpteur Pierre Brun, qui a travaillé à Saint-Gilles et à Saint-Trophime d'Arles entre 1170 et 1190, une statue mutilée de l'église Saint-Geniès de Ledos (commune de Saint Jean de Fos, Hérault). Elle représente un Christ d'Emmaüs provenant de Saint Guilhem le Désert.

M. Combes, dans son étude sur des négociants quercynols à Montpellier et à Marseille au XIII^e siècle, signale tout particulièrement parmi les marchands cahorsins fréquentant activement ces deux places, la famille de Conques (originaire de Figeac) et surtout celle des Cruzols. Cette dernière famille apparaît dans les actes dès 1235, mais elle acquiert vraiment de l'importance à la fin du siècle avec les trois frères Jean, Jacques et Pierre de Cruzols; ils tiennent des tables de change à Montpellier, à Marseille et à Toulouse, mais trafiquent aussi de diverses marchandises et sont en rap-

ports constants avec les foires de Champagne. Cependant dès 1294, ils étaient fortement endettés et la liquidation de leurs affaires, malgré la vente de certains biens qu'ils avaient à Montpellier, finit par amener des contestations entre Marseille et Montpellier.

M. Dupont, expose dans une vigoureuse et claire synthèse le rôle capital joué par la Provence dans la politique générale des Comtes de Toulouse du XI^e au milieu du XIII^e siècle. Les événements sont bien connus, mais il s'agit de les ordonner pour montrer avec quelle remarquable continuité dès la fin du XI^e siècle les comtes de Toulouse se sont efforcés, tout en unifiant leurs possessions, de les étendre vers l'Ouest jusqu'au delà du Rhône afin de constituer un puissant état méditerranéen. Dans ces tentatives ils se heurtent aux ambitions rivales des comtes de Barcelone, et pendant tout le XII^e siècle se déroulent les différentes phases de cette lutte d'influence ; la Provence partagée entre ces deux adversaires est le principal enjeu de cette guerre de cent ans entre les dynasties rivales. Au début du XIII^e siècle, la croisade des Albigeois change les aspects traditionnels de la question provençale. Raymond VI, puis Raymond VII après leur défaite prennent appui sur leur domaine du marquisat de Provence pour essayer de reconquérir leurs états. Ils peuvent compter sur la sympathie et l'aide des villes consulaires du Rhône et sur l'empereur Frédéric II, mais doivent lutter contre leur ennemi traditionnel, le comte Raymond Berenger V de la maison de Provence-Barcelone, allié de l'Eglise et de la politique capétienne. Finalement c'est Saint-Louis qui, par la personne de ses deux frères Alphonse de Poitiers comte de Toulouse et Charles d'Anjou comte de Provence, prépare l'annexion définitive au royaume de la région languedocienne et provençale dont Raymond de Saint-Gilles avait rêvé de faire un grand état méditerranéen.

Le résumé trop rapide de ces divers articles montre l'intérêt pour l'histoire provençale de cette publication, que beaucoup de nos lecteurs désireront sans doute acquérir pour leurs bibliothèques.

Souhaitons que notre prochain congrès qui sera sans doute à nouveau commun avec celui de la Fédération du Languedoc méditerranéen favorise la mise en œuvre de communications d'une égale importance.

E. B.